



Guérard, pourquoi la vigne ?



Tous les administrés ne savent pas encore, d'autres se demandent pourquoi toute cette animation, cette effervescence autour de la vigne.

Après tout, nous ne sommes ni à Riquewihr, ni à Sancerre ...

pas encore !

Parce que : c'est notre histoire ...



Bacchus, fronton de la Mairie, fin XIX^{ème} siècle, sous le second Empire.



Plaque commémorative du Phylloxéra – 20 août 1893.

Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, 400 hectares sur les 2000 de la commune étaient recouverts de vigne, avant que le phylloxéra ne détruise cette ressource.

Un siècle plus tôt, avant la révolution française, trois familles sur quatre vivaient de la vigne à Guérard. Des documents d'archives attestent que la surface plantée avait dépassé les 600 hectares soit presque un tiers du village.

Vocabulaire médiéval du 13^{ème} siècle, en 1232 exactement, dans le cartulaire de l'abbaye du Pont-aux-Dames, on trouve la charte qui reconnaît **la donation de « muids » de vin en perpétuelle « aumosne » par sa Seigneurie de Guérard.**

Parce que : c'est notre terroir ...



Nos sols viticoles sont sur des terroirs argilo-calcaire contenant dans les pentes, à moins d'un mètre de profondeur, des calcaires dits de meulière dont l'extraction avait permis l'édification de nos vieilles maisons briardes.

En certains endroits, nous retrouvons des marnes supra gypseuses, agglomérats de coquillages datant de près d'un million d'années, vestiges de la mer qui caressait nos rives à la place du Grand Morin.

Parce que : un passionné ...

Au début des années 2000, un nouvel arrivant sur Guérard, emménage dans une propriété qui donne sur la rue « des vignes »

Il se renseigne sur le passé de Guérard, ancien village viticole, et plante 1000 pieds sur une de ses parcelles au Charnoy.

Raccourci oblige, une quinzaine d'années plus tard, 700 bouteilles de blanc et 800 de rouge, sont produites au domaine Bois Brillant. Suivent une classification IGP (Inscription Géographiquement Protégée anciennement « Vin de Pays ») puis une DGC pour Guérard (Dénomination Géographique Complémentaire), valorisant le village grâce au travail accompli. Distinctions qui soulignent la reconnaissance d'un vin et sa qualité, contrairement au VSIG (Vin Sans Indication Géographique anciennement « Vin de table »). Résultats qui sont obtenus grâce une vinification « pro » et à des sols propices, pour une renaissance en quelque sorte, d'un patrimoine enfoui.



Nous entendons les réserves :

« Quelle est la rentabilité d'une production de 1 500 bouteilles ? »

« Comment concevoir un projet d'envergure avec une si petite production ? »

« C'est une entreprise privée.

Quel intérêt la commune peut en tirer ? »



Statue de Saint Vincent, patron des vignerons, église de Guérard.

Parce que : l'expansion est en marche ...

Depuis les 1000 pieds du Charnoy en 2003, nous en sommes aujourd'hui à 6 000 plus 1000 à Monthérand et 5 000 à Rouilly le Bas, le tout sur un peu moins de 3 hectares, sans compter les vignes dites sauvages dans les chemins ou propriétés privées qui peuvent être vendangées. Observons l'évolution magnifique et permanente du domaine Bois Brillant.

Elle suscite admiration et envie, y compris des œnologues d'autres grandes régions viticoles. Tous les spécialistes s'accordent à dire que c'est la vitrine viticole d'Ile de France en vin tranquille. Elle fait l'objet de visites, conférences et autres ateliers. Et elle entraîne des émules. La presse sous toutes ses formes s'en fait largement l'écho.

La Feuille de Vigne Guérardaise, association fondée à l'origine pour la célébration historique, culturelle, folklorique et festive du travail de la vigne, complète ses statuts pour la production.



La superbe vigne du Pont d'Alouette sur la route de Coulommiers souligne cette renaissance.

De nombreux autres porteurs de projet sont candidats, certains ont déjà œuvré, dont quelques Guérardais qui restent prioritaires.

L'objectif est de « 25 ha » dans les dix ans, validé par la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie (CA CPB). Toutes les procédures d'harmonisation administrative et structurelle sont lancées pour permettre les futures plantations.

Parce que : c'est aussi l'intérêt de la commune ...



Que d'avoir des entreprises rayonnantes sur son territoire, pas seulement pour l'impôt, mais pour un développement raisonné, préféré à une autre forme d'expansion comme l'explosion du nombre d'habitants ou l'implantation d'une zone commerciale ou industrielle. Un bel outil vert et naturel pour l'animation du village ancré dans sa ruralité dans le cadre du PNR (Parc Naturel Régional) pour lequel le Préfet de Région Ile de France vient d'émettre un avis d'opportunité favorable en ce mois de septembre.

La vigne est une chance pour Guérard, en cette époque où les circuits courts sont valorisés et où les produits naturels sont de plus en plus demandés par les consommateurs. De ce fait, ce sont aussi des opportunités de subventions pour rénover notre centre bourg avec la mise en lumière de son histoire viticole. Avec des retombées économiques, sociales, touristiques, culturelles et associatives, en appui sur des créations d'emplois. C'était dans notre programme de campagne électorale de mars 2020. Déjà Village de caractère grâce à notre patrimoine naturel, architectural et cette activité ancienne en renaissance, Guérard aménagera son bourg en conséquence. Tous les chantiers y afférents seront éligibles à plusieurs sources de subventions. Le prochain objectif est de devenir le premier village viticole labellisé d'Ile de France. La concurrence est à l'affût mais nous avons les atouts. Ne perdons pas de temps ! Le projet ne s'oppose pas à la réalisation d'autres équipements à caractères éducatif, sportif, culturel ou social, sans oublier la voirie, les ponts et la sécurité. Ils en seront le fruit.

Tel un capital bien géré qui produit des revenus, ces investissements nous offriront les moyens de nos ambitions. Un ordre de réalisation inverse ne le permettrait pas.

Parce que : Le tourisme vert ...



Le tourisme est une compétence de la CA CPB.

Guérard, avec ses vignes, ses chemins de randonnée, ses berges et ses monuments, est déjà inclus dans les circuits touristiques sur les territoires de la CA CPB et du PNR. Les autres supports intéressant les visiteurs aux alentours sont nombreux. Le besoin d'accueil est criant, hôtellerie, gîtes et restauration. Un environnement axé sur la nature et le « vert » comprend également le maintien de notre agriculture sans oublier la permaculture, la sylviculture et l'arboriculture.

Parce que : c'est notre avenir ...

Ce lien avec le passé est un challenge considérable. Toutes les distinctions évoquées plus haut nous obligent à en être dignes. Dignes de maintenir notre rang, d'entretenir notre village, de l'embellir harmonieusement dans cet esprit. Les ressources pour nos actions futures en découleront.

Alors, la comparaison avec Riquewihr ou Sancerre ne sera plus un vain mot, allons « vers », vite et bien, que le village soit beau et que nous ayons les moyens de l'entretenir. La gestion et le fonctionnement de ce patrimoine restauré feront l'objet de choix stratégiques. Source d'emplois, quelle qu'en soit la forme.



Nos enfants pourront être fiers de vivre, voire de travailler dans un lieu qui aura su prendre le virage de la modernité en s'appuyant sur ses racines, où le paysage toujours vert et rural ne sera pas englouti par l'asphalte et le béton, où l'activité principale contribuera largement au budget municipal atténuant la pression fiscale pour les administrés.

Chapiteau orné de vignes, église de Guérard (XIII^{ème} siècle), rénovation du XIX^{ème}.

***Que notre territoire ne devienne pas une banlieue de la capitale
mais reste sa campagne,
« La campagne aux goûts inattendus ! »***

Septembre 2020

Le Maire, Daniel Nalis